

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
30'	Accueil, dépôt des sacs, passage aux toilettes, équipement (bottes). Introduction au thème de la journée : présentation du site et du programme de l'activité. Répartition de la classe en groupes de 4 élèves.	Médiateur - Intervenante - Enseignant	Vestiaire
2h	<b>Objectif : découvrir la faune aquatique de la Réserve.</b> Capture, identification et inventaire des espèces animales d'eau douce de la Réserve. Pêche avec épuisettes, balances, fagots et nasse à différents endroits de la Réserve.	Intervenant	Réserve
1h	Pique-nique	Enseignant	Aire de pique-nique ou salle d'activité
25'	<b>Objectif : découvrir la biologie de l'écrevisse de Louisiane.</b> Étude de l'anatomie du crustacé et initiation à la classification. Différenciation mâle / femelle avec des individus vivants. Utilisation d'une loupe binoculaire et initiation au dessin d'observation.	Enseignant - Accompagnateurs	Salle d'activité
25'	<b>Objectif : identifier quelques chaînes alimentaires du milieu aquatique.</b> Caractérisation des différents régimes alimentaires. Comprendre la notion de réseau trophique.	Médiateur	Extérieur ou salle d'activité
1h	<b>Objectif : découvrir la biologie des poissons.</b> Identification des caractéristiques des poissons à l'aide de spécimens naturalisés et d'une diversité d'espèces vivantes en aquarium. Dessin d'observation. Identification d'espèces par association visuelle.	Médiateur	Salle d'activité
15'	Bilan, passage aux toilettes, départ du groupe.	Intervenant - Médiateur - Enseignant - Accompagnateurs	Vestiaire

*Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.*

## À NOTER

Durée : 1 journée  
Tarif : 5,5 € par élève (du 01/11 au 31/03)  
6,5 € par élève (du 01/04 au 31/10)  
Intervenant : La Cicadelle

Vous pouvez consulter les ressources téléchargeables dans la rubrique *Organiser votre activité* de la page web de l'activité.

- Activité conseillée de novembre à décembre puis d'avril à juin.
- Préparer les élèves à l'activité avec des mots clés : fossé, poisson, crustacé.
- Prévoir des groupes de 4 élèves.
- Merci d'apporter des bottes étanches et des vêtements de saison (jambes et bras couverts) pour les élèves ainsi que les accompagnateurs qui participeront à cette activité.

## RENDEZ-VOUS

Réserve Biologique  
Départementale - Les  
Huttes - 85370 NALLIERS



## PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

### SCIENCES ET TECHNOLOGIE

Le vivant, sa diversité et les fonctions qui le caractérisent.  
Les êtres vivants dans leur environnement.  
Adopter un comportement, éthique et responsable.

# CONSIGNES DE VISITE

**Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe**, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

**Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.**

## ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : <a href="#">Circulaire du 13 juin 2023</a>
Maternelle	<b>6 accompagnateurs dont l'enseignant</b>	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves.
Elémentaire	<b>3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves</b>	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves.
Collège Lycée	<b>2 accompagnateurs dont l'enseignant</b>	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

## RESPECT DES LIEUX

**Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet.** En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, trier sur place dans les sacs mis à votre disposition et rapporter tout aliment non consommé.**

**Respecter la flore** : pas de cueillette, sauf si elle est autorisée par les médiateurs.

## RESPECT DES AUTRES

**Rester discret** (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

## PENSEZ-Y

**Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à l'activité et la météo**, bras et jambes couverts de préférence.

**Penser aux bottes** (même pour les adultes) !